



Saint-Luc
Liège
école
supérieure
des arts

VALORISATION DE CRÉDITS ACQUIS DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT OU UNE AUTRE ORIENTATION

Formulaire de demande

1. Les demandes de valorisation de crédits doivent être rentrées en même temps que le formulaire d'inscription
2. Le descriptif des cours suivis et le bulletin de notes justifiant la réussite des cours suivis doivent être joints à la demande

Par la présente,

Je souhaite introduire une demande de

valorisation de crédits :

NOM :

PRÉNOM :

ORIENTATION :

Année d'études :

Je déclare

- Que toutes les informations et documents fournis sont corrects et véritables
- Avoir été prévenu(e) que toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution de mon dossier d'admission ou d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription.

Date :

Signature de l'étudiant

.....
Précédée de la mention « lu et approuvé »

1.	Code	Crédit	Heures		Décision : accepté/refusé (motif) → case réservée à l'ESA	
Cours de Saint-Luc à valoriser Intitulé :			
Sur base du/des cours suivant(s) : Intitulé :	Joindre bulletin prouvant la réussite des cours mentionnés		
Intitulé :			
Intitulé :			
2.	Code	Crédit	Heures		Décision : accepté/refusé (motif) → case réservée à l'ESA	
Cours de Saint-Luc à valoriser Intitulé :			
Sur base du/des cours suivant(s) : Intitulé :	Joindre bulletin prouvant la réussite des cours mentionnés		
Intitulé :			
Intitulé :			
3.	Code	Crédit	Heures		Décision : accepté/refusé (motif) → case réservée à l'ESA	
Cours de Saint-Luc à valoriser Intitulé :			
Sur base du/des cours suivant(s) : Intitulé :	Joindre bulletin prouvant la réussite des cours mentionnés		
Intitulé :			
Intitulé :			

4.	Code	Crédit	Heures		Décision : accepté/refusé (motif) → case réservée à l'ESA	
Cours de Saint-Luc à valoriser Intitulé :			
Sur base du/des cours suivant(s) : Intitulé :	Joindre bulletin prouvant la réussite des cours mentionnés		
Intitulé :			
Intitulé :			
5.	Code	Crédit	Heures		Décision : accepté/refusé (motif) → case réservée à l'ESA	
Cours de Saint-Luc à valoriser Intitulé :			
Sur base du/des cours suivant(s) : Intitulé :	Joindre bulletin prouvant la réussite des cours mentionnés		
Intitulé :			
Intitulé :			
6.	Code	Crédit	Heures		Décision : accepté/refusé (motif) → case réservée à l'ESA	
Cours de Saint-Luc à valoriser Intitulé :			
Sur base du/des cours suivant(s) : Intitulé :	Joindre bulletin prouvant la réussite des cours mentionnés		
Intitulé :			
Intitulé :			

L'étudiant aura connaissance des décisions via son PAE (Programme Annuel d'Études).

Les motifs pouvant être mentionnés dans la case décision correspondent à :

1. Le contenu du cours suivi et les compétences développées ne sont pas équivalents au contenu et compétences du cours que l'étudiant souhaite valoriser ;
2. Le nombre de crédits acquis est insuffisant pour pouvoir être considéré comme équivalent ;
3. Le dossier remis par l'étudiant est incomplet et insuffisant pour permettre à la Commission programme d'apprécier le contenu et les compétences développées au sein du cours suivi ;
4. La demande de valorisation doit porter sur l'entièreté du cours, elle ne peut pas être partielle ;
5. Seuls les cours suivis de l'enseignement supérieur peuvent être valorisés ;
6. Le programme d'études d'un étudiant qui accède, via une admission personnalisée à une année diplômante, ne peut comptabiliser moins de 60 crédits ;
7. Les crédits présents à la valorisation n'ont pas été acquis par l'étudiant.

8.
.....
.....

9.
.....
.....

**Procès verbal de la Commission Programme
(à compléter par l'ESA)**

Sur base des documents fournis par l'étudiant et/ou des tests effectués, la Commission programme s'est réunie ce et a pris décision. Celle(s)-ci est/sont notifiée(s), et en cas de refus motivé, en vis-à-vis de chaque cours dans la colonne ad hoc.

Signature de la Présidente de la Commission Programme